

Grand Saconnex

informations

JANVIER 2022 / N°137

Budget 2022
p.10

Concertation
Atelier Vision
p.16

Covid-19

Unité mobile
de vaccination

p.3



Ville du Grand-Saconnex

Edito

du Conseil administratif

Chères Saconnésiennes, chers Saconnésiens,

Une nouvelle année démarre, et avec elle son lot de nouveautés et de rencontres dont l'agenda sera dicté par un certain virus que l'on ne citera pas ici.

Vous découvrirez dans ce journal une nouvelle rubrique qui a fait ses premiers pas en toute fin d'année 2021 : Mon pacte climat. Elle vous permettra d'en savoir plus sur le développement durable et sur les actions entreprises dans la commune.

Dans un autre registre, les pages « Près de chez vous » changent de nom et s'appelle maintenant « Dans mon quartier ». Elles font peau neuve et vous présenteront dorénavant les sociétés communales qui animent la vie du Grand-Saconnex depuis de nombreuses années. Certaines sont connues de tous, d'autres un peu moins. Voilà pourquoi il nous a semblé bon de leur accorder encore plus de visibilité.

Sur le plan des rencontres, qu'il s'agisse de concertations en lien avec l'évolution de votre quartier, de sensibilisation à l'exposition prématurée aux écrans, ou encore de manifestations culturelles, ce premier trimestre vous réserve un programme riche que nous espérons sincèrement pouvoir maintenir malgré la situation sanitaire que nous connaissons tous si bien depuis bientôt deux ans.

Gardons le moral, soyons solidaires, et c'est tous ensemble que nous sortirons de cette situation. C'est le vœu que nous formons pour cette nouvelle année.

M. Michel Pomatto, Maire

M. Laurent Jimaja

Mme Sandra Portier



Retrouvez votre
commune sur Facebook
facebook.com/GrandSaconnex



Intéressé par l'actualité de la
commune ? Inscrivez-vous à
la newsletter électronique :
www.grand-saconnex.ch/fr/newsletter

Impressum

Journal édité par l'administration
communale du Grand-Saconnex

Rédacteur responsable : Michel Gönczy
Mise en page et coordination : Nicolas Gil
Couverture : administration communale
Crédit photos : administration communale,
GSHC, Pixabay, Adobe Stock, Les Amis du Four
à Pain Saconnésien
Conception graphique : Level Studio
Impression : Moléson Impressions
5'550 exemplaires

Prochaine parution :
2 février 2022



Imprimé sur papier 100 % recyclé
Ange Bleu garantissant le respect
de la gestion des forêts



GOLD

Le Grand-Saconnex
european energy award

Covid-19

Unité mobile de vaccination

A l'issue des annonces du Conseil fédéral de décembre 2021, la Task Force Covid-19 du Grand-Saconnex a décidé de déployer un dispositif inédit de vaccination en faisant appel à la Direction Générale de la Santé (DGS - Etat de Genève), que nous remercions chaleureusement pour sa collaboration.

Du **mardi 18 au samedi 22 janvier 2022**, les personnes qui le souhaitent* pourront se rendre à la salle communale des Délices, **sans rendez-vous**, pour obtenir la 3^e dose de vaccin qui est désormais ouverte à une large partie de la population. Les 1^{ère} et 2^e doses seront également accessibles pour celles et ceux qui souhaiteraient se faire vacciner.

*Les personnes éligibles à la dose booster (3^e dose) sont celles qui ont reçu leur seconde vaccination il y a plus de 6 mois. Elles doivent également être âgées de plus de 16 ans. Les deux vaccins Spikevax (Moderna) et Pfizer seront proposés.

Salle communale des Délices - Route de Colovrex 20

Mardi 18 janvier de 11h à 18h30

Mercredi 19, jeudi 20 et vendredi 21 janvier de 10h à 18h30

Samedi 22 janvier 2022 de 9h à 17h

Plus d'infos sur la vaccination :
www.ge.ch/se-faire-vacciner-contre-covid-19



Inauguration de la patinoire le 20.11.21

Quel bonheur d'avoir pu recevoir tant de personnes à l'inauguration de la patinoire pour cette saison 2021/2022 !

Vous avez été plus d'une centaine à venir braver le froid le 20 novembre dernier, malgré quelques ajustements aux mesures sanitaires. Merci à Calvin pour sa présence et félicitations aux 6 gagnants de la tombola qui sont repartis avec des maillots du Genève-Servette Hockey Club.

Depuis, la patinoire ne désemplit pas. Grâce à la nouvelle couverture, nous avons déjà accueilli de très nombreux patineurs amateurs et confirmés, des jeunes et moins jeunes, des écoliers, et c'est un bonheur de voir tout ce monde profiter de cette magnifique infrastructure.



Aiguillage des patins



Eliane Michaud Ansermet, Présidente du Conseil municipal et Sandra Portier, Conseillère administrative en compagnie de Calvin

43^e Course de l'Escalade : vos résultats !

La 43^e Course de l'Escalade est revenue en 2021 suite à une pause forcée, avec 19'857 coureurs classés dans les différentes catégories. Vous avez été 214 habitants à défendre fièrement les couleurs du Grand-Saconnex.

Tous les résultats des performances sont présents sur le site de la course www.escalade.ch

Nous retenons tout particulièrement la performance de Daniel Welday. Ce nom ne vous est probablement pas inconnu puisqu'il s'agit de l'un des membres de l'équipe en charge de notre patinoire communale. Il a terminé 87^e de la catégorie Elite hommes sans avoir pu s'entraîner. Il a également été classé 3^e de sa catégorie lors du Swiss City Marathon Lucerne dans l'épreuve des 21km.



Daniel Welday

Bravo à lui... et bravo aux Saconnésiens !!



Bons solidaires

Suite à une motion orale du PLR du 8 février 2021, le Conseil municipal s'est prononcé - à l'unanimité des membres présents - en faveur de la distribution de bons solidaires à la population. La crise sanitaire a eu de lourdes conséquences sur l'économie locale. L'administration communale a donc édité courant juin 2021 des bons d'une valeur de CHF 20.- à utiliser chez les commerçants partenaires.

L'action s'est terminée le 15 novembre 2021. Voici le bilan en quelques chiffres :

- Durée de validité des bons : 5 mois
- Nombre de bons validés : 7'745
- Montant injecté dans l'économie locale : CHF 154'900.-
- Nombre de commerces partenaires : 27

Un immense merci aux Saconnésiens qui ont participé à cette action solidaire communale !



L'actu de la Ferme Pommier

La Ferme Pommier propose des activités de plus en plus riches et variées.

Que vous soyez amateurs de Bridge, de Yoga, de Qi-Gong ou encore de poterie, la Ferme Pommier vous propose durant toute l'année une liste d'activités hebdomadaires. Des moments de rencontre sont également organisés. C'est le cas du désormais célèbre Tea-time, mais également des permanences TSHM et du café thématique.

Retrouvez l'agenda complet dans la rubrique Ferme Pommier du site www.grand-saconnex.ch !

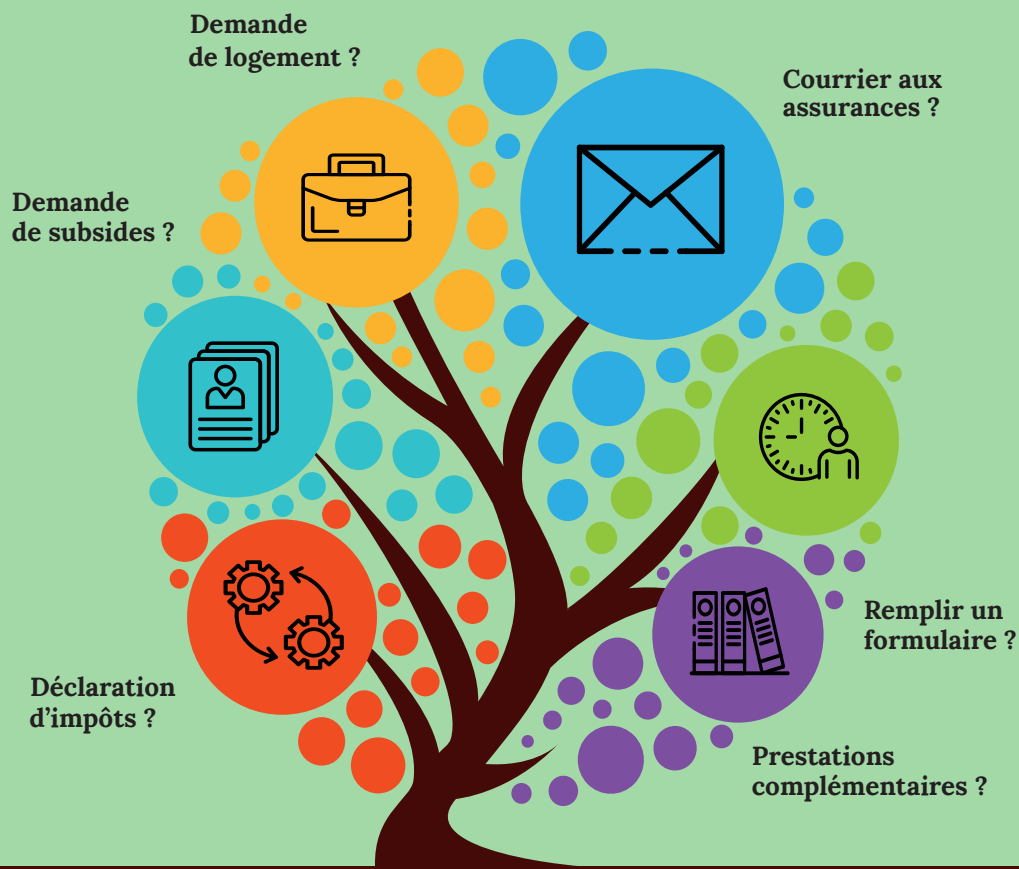


L'Accueil-Infos

Venez poser vos questions et remplir avec nous vos documents administratifs, formulaires et courriers !

Tous les derniers jeudis du mois - 10h à 12h
Ferme Pommier - Chemin du Pommier 7

Contact : 079 683 60 95
ferme.pommier@grand-saconnex.ch



Chéquier culture 2022

Le Grand-Saconnex s'associe à l'action Chéquier culture lancée par le Département de la culture et de la transition numérique de la ville de Genève.

Parmi les différentes mesures financières qu'il met en place, ce département propose un Chéquier culture pour les personnes à revenus modestes, afin que chacun profite de l'abondante offre culturelle à Genève.

Chéquier culture 2022

Le Chéquier culture est destiné aux personnes au chômage ou au bénéfice d'une rente AI et remplissant les autres conditions d'obtention. Les six chèques, d'une valeur de CHF 10.- chacun, peuvent être employés individuellement ou cumulés dans leur totalité. Ils peuvent également être utilisés en paiement partiel ou total du billet de votre invité.

Le Chéquier est proposé aux personnes qui :

- ont plus de 21 ans et moins de 65 ans ;
- ne sont pas étudiantes ;
- bénéficient du subside groupe 1, 2, 3, ou 100% du Service de l'assurance-maladie ;
- sont domiciliées en ville de Genève ou dans l'une des communes partenaires.

Les chèques sont individuels, nominatifs et valables durant l'année en cours. Ils sont disponibles à la réception de la Mairie.



Prochains spectacles



du 26 janvier au 6 février 2022

mercredi à samedi à 20h

dimanche à 18h

relâches lundi et mardi

Compagnie lesArts

Texte : Clément Michel

Avec : Laurent Baier, Christian Baumann, Laurence Morisot

Mise en scène : Tony Romaniello

Paul fait croire à Sophie que son meilleur ami Martin a perdu sa mère et qu'il va venir s'installer quelque temps chez eux pour surmonter cette épreuve. En réalité, il veut la quitter, espérant que cette cohabitation fera éclater leur couple... Martin, pris au piège, accepte. Mais ce sera « une semaine...pas plus ! »

Démarre alors un ménage à trois totalement explosif avec son lot de mensonges, de coups bas et autres plaisirs quotidiens. Rien de tel qu'une succession de mauvais choix pour donner du piment à une vie de couple.

Programme complet et billetterie
sur : www.ledouzedixhuit.ch

Employés communaux

Le 22 novembre 2021, M. Valmir Bajraj a été engagé en qualité de chef du service des bâtiments et équipements publics à 100%.

**Le Conseil administratif lui
souhaite la bienvenue au
sein de l'équipe de la ville
Grand-Saconnex**



La mobilité interne au sein de la ville du Grand-Saconnex

En date du 1^{er} novembre 2021, M. Emile GALLAND a rejoint le service aménagement, travaux publics et énergie en qualité de chef de projet espaces publics et mobilité douce. Engagé en août 2017 comme adjoint au chef du service des parcs, il a exercé la fonction de chef du service depuis avril 2019.

Grâce aux formations continues suivies depuis plusieurs années et à ses expériences métiers, il a pu développer de nouvelles compétences. Ses acquis lui ont permis d'améliorer son savoir-faire et son savoir-être et de parfaire ses connaissances.

La ville du Grand-Saconnex a depuis plusieurs années la volonté de développer les compétences de l'ensemble de son personnel en prenant en charge des formations continues ou des formations initiales dans le but de fidéliser son personnel et d'améliorer de manière durable les prestations à la population saconnésienne.

C'est ainsi que M. GALLAND, au terme de sa formation continue, a saisi l'opportunité de pouvoir occuper un nouveau poste au sein de l'Administration.



Abattage d'arbres sur L'Ancienne-Route

En milieu urbain, les arbres subissent d'importantes pressions, comme tous les végétaux, et sont soumis à la pollution, aux blessures, aux sols compactés et aux différents aménagements ou au vandalisme. Les aléas climatiques aggravent leurs conditions.

Les arbres et tous les végétaux de la commune du Grand-Saconnex bénéficient d'un suivi et de soins particuliers. Malgré tous ces efforts, l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) nous a donné l'ordre d'élaguer et d'abattre six chênes situés sur L'Ancienne-Route.

Ces chênes, fortement dégradés par leur état sanitaire et leur vieillesse, compte tenu d'importants risques sécuritaires et de l'impossibilité d'engager des soins, doivent faire l'objet d'un renouvellement.

Nous vous informons qu'une entreprise mandatée par la commune interviendra dans la **semaine du 17 janvier 2022** afin de sécuriser la zone et procéder à l'élagage et à l'abattage, à hauteur du foyer de jour.

Nous en profitons pour revoir l'aménagement paysager, aux abords du foyer de jour, par la plantation d'un alignement de huit arbres, et l'amélioration de l'aspect végétal des lieux, haies et clôtures. Ces travaux complémentaires seront engagés au **printemps 2022**.

Le service des parcs se tient à votre disposition (parcs@grand-saconnex.ch – 022 920 97 20) et nous vous remercions de votre compréhension.

Cimetière du Blanché

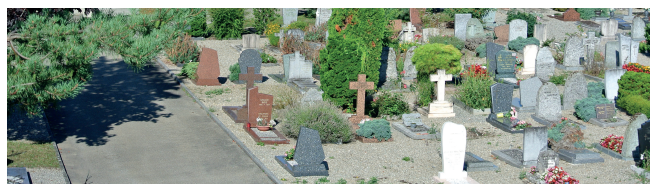
Les familles dont les parents ont été inhumés au cimetière du Blanché du Grand-Saconnex en 2001, ainsi que celles possédant des concessions de tombe ou de case au Columbarium échues ou arrivant à terme au 31 décembre 2021, sont informées de leur échéance.

Les personnes qui désirent prolonger une concession sont priées de s'adresser au Centre de voirie, horticole et de secours (CVHS) d'ici au 28 février 2022 :

- courrier à l'Impasse Colombelle 12, 1218 Grand-Saconnex ;
- téléphone au 022 920 97 20 le lundi de 07h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, le mardi de 07h30 à 12h, le mercredi et le jeudi de 08h à 12h.

Les monuments, entourages et ornements des tombes et cases non renouvelées devront être enlevés avant le 1^{er} mars 2022. Passé cette date, la commune disposera des emplacements et procédera à la désaffectation des sépultures. Les cendres non réclamées seront dispersées, sans autre avis, au Jardin du Souvenir du cimetière du Blanché.

Cette même annonce a paru officiellement dans la FAO du 1^{er} décembre 2021.



Budget 2022 – la ville consolide son fonctionnement

Le Groupe de perspectives économiques du Canton de Genève, dans son rapport de septembre 2021, prévoit pour l'année 2021 une reprise du PIB genevois qui compenserait le recul de 2020. Il estime encore une augmentation de 3% pour l'année 2022, une inflation de 0.5%, un recul du taux de chômage à 4.7% et des taux d'intérêts toujours très bas.

L'objectif de la ville du Grand-Saconnex dans l'élaboration de son budget 2022 fut de rationaliser les coûts tout en maintenant le niveau des prestations. Une vaste réflexion détaillée sur les charges a été entreprise par toute l'administration afin de pouvoir compenser la baisse des recettes fiscales estimée par le canton. Toutes ces réflexions et le travail soutenu des commissions du Conseil municipal (Equipements publics, Culture, sports, loisirs, Sociale – et Finances) n'ont pas empêché le budget 2022 d'être déficitaire, comme nombre de budgets communaux dans le canton de Genève.

En effet, nos recettes fiscales s'érodent, selon les estimations de l'Administration fiscale des contributions (AFC), de 2.6% par rapport au budget 2021. Cet état de fait résulte de la crise pandémique et des effets qu'elle engendre sur les performances de sociétés de notre tissu économique. Raison pour laquelle l'administration a revu tout son fonctionnement pour atteindre une diminution de charges de 3.4%. En conséquence, un résultat moins déficitaire que l'année 2021, malgré des revenus inférieurs.

Après de nombreuses séances, la Commission des finances, dans son rapport du 2 novembre 2021, a donné un préavis positif sur le projet de budget 2022 dans sa globalité.

**Lors de sa séance du
15 novembre 2021, le Conseil
municipal a approuvé le
budget 2022 de la ville du
Grand-Saconnex**

Le projet de budget 2022 présente un montant de CHF 44'659'141.- aux charges et un montant de CHF 43'741'418.- aux revenus. Cet excédent de charges de CHF 917'723.- s'explique notamment par :

- une augmentation des charges de transfert (charges intercommunales) ;
- la baisse des rentrées fiscales prévues par l'AFC.

À périmètre constant (hors dépenses ponctuelles), le résultat de la commune est à l'équilibre, ce qui démontre une excellente maîtrise des charges.

Evolution des charges

Les principales variations des charges d'exploitation planifiées en 2022 par rapport à 2021 proviennent des rubriques suivantes :

- frais de personnel : création de 1.6 postes au sein de l'administration pour le dynamisme économique de notre commune, la gestion des déchets d'entreprises et des projets sociaux ;
- charges de transfert : augmentation des charges des institutions financées par les communes du canton de Genève.

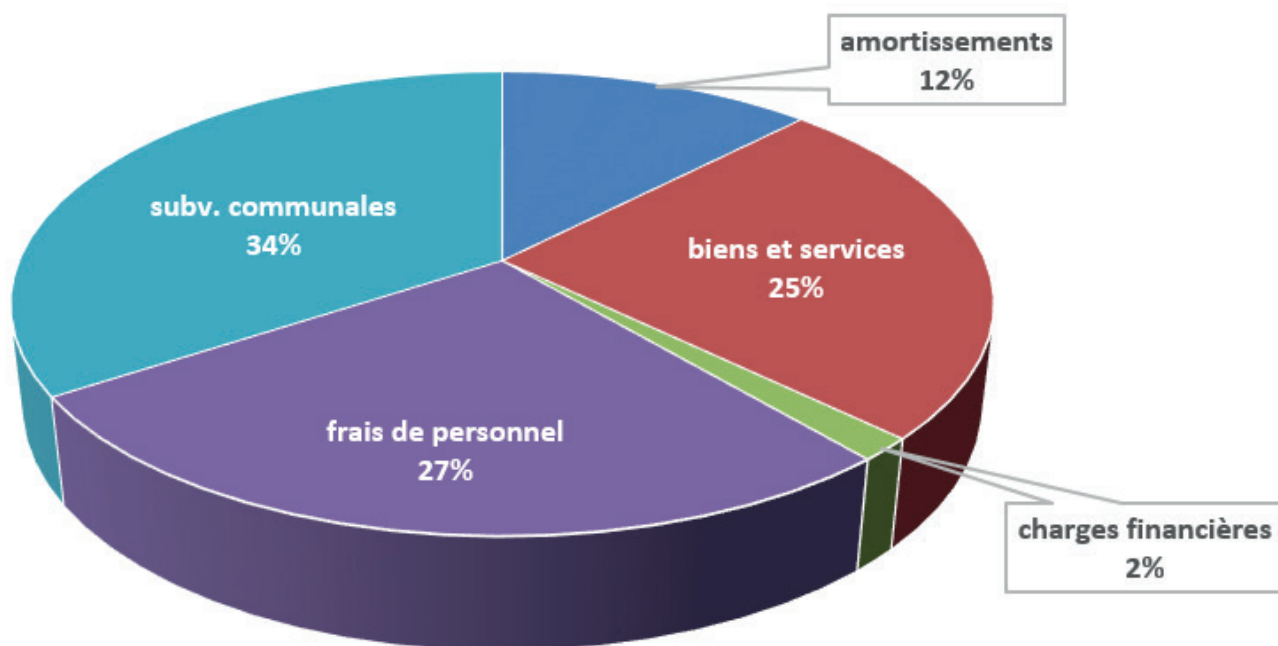


Evolution des revenus

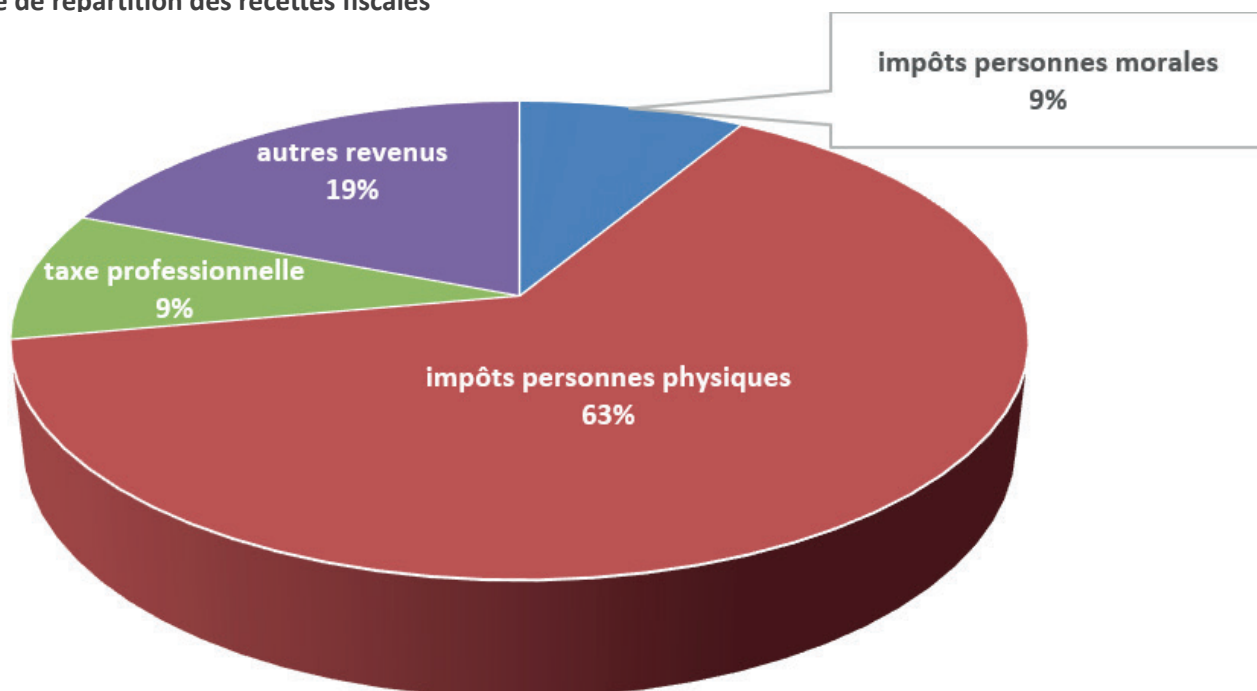
La proportion des recettes fiscales issues des personnes physiques s'est encore accrue pour atteindre les 63% de la totalité des recettes tandis que les recettes des personnes morales se sont retraitées à 36% par rapport aux estimations de 2021.

Les revenus de transfert (dédommagements par une autre collectivité pour laquelle notre commune effectue une tâche) sont quant à eux en légère augmentation.

Graphique de répartition des charges de fonctionnement



Graphique de répartition des recettes fiscales



« BEAU QUARTIER »

Résultats du concours photos

.....

Trois quartiers du canton de Genève – Le Mervelet à Genève, Les Marbriers à Lancy et Le Pommier dans notre commune du Grand-Saconnex - font l'objet d'une étude sur la qualité urbaine et sociale des quartiers confiée à l'université de Genève et au laboratoire Rhizome Choros.

Dans le cadre de cette étude, un concours de photo a été initié par l'Office de l'urbanisme du canton pour connaître et collecter les regards, points de vue et surprises des personnes habitant ou étant de passage dans ces trois quartiers.

Lors de l'expo-débat « habiter la ville et cohabiter avec la nature » organisée le 16 octobre 2021 dans le cadre du festival EXPLORE, le public a été appelé à voter pour sa photo préférée parmi une sélection de trois photos pour chacun des trois quartiers.

Avant le vote, un débat a été organisé, s'appuyant sur l'exposition des photos sélectionnées. Ce débat était animé par Patrick Schouwey et soutenu par plusieurs intervenants : Nicolas Roguet (délégué à l'intégration de l'Etat de Genève), Jacques Lévy (EPFL), et Olivia Spahni (secrétaire générale de Pro Natura Genève).

Ce moment d'échange a permis d'évoquer l'importance de la nature dans les projets urbains et le rôle essentiel de l'habitant comme acteur de la qualité pour les nouveaux quartiers.



MERVELET

Diagonal Living (9)

Paradis Perdu (9)

Evolution au Mervelet (15)

Lauréate : Catherine Schumacher



MARBRIERS

Arbre au cœur des blocs (5)

Marbriers (15)

Voyage dans le cosmos (18)

Lauréat : Yves Goemans



POMMIER

Marais (8)

Arbres centenaires (8)

Ma cathédrale (19)

Lauréate : Antje Kessler



Plus d'informations :

www.ge.ch - beau quartier

www.explorejeneve.ch

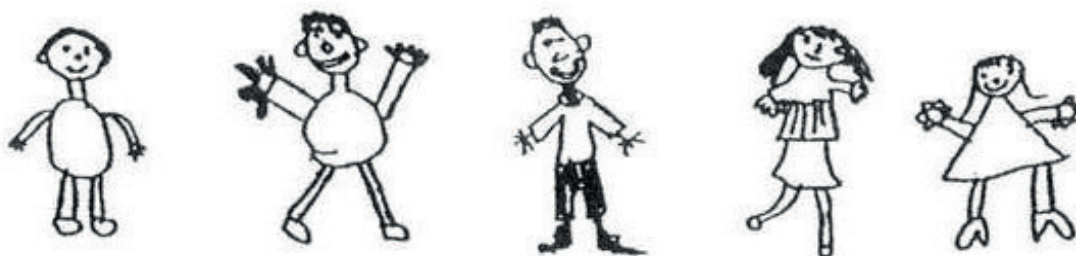
Enfants et écrans : attention, danger !

Alors que débute cette nouvelle année avec son lot de bonnes résolutions, le service de l'action sociale et communautaire abordera chaque mois, sous un angle différent, la question épineuse des écrans chez les tout-petits et les plus grands.

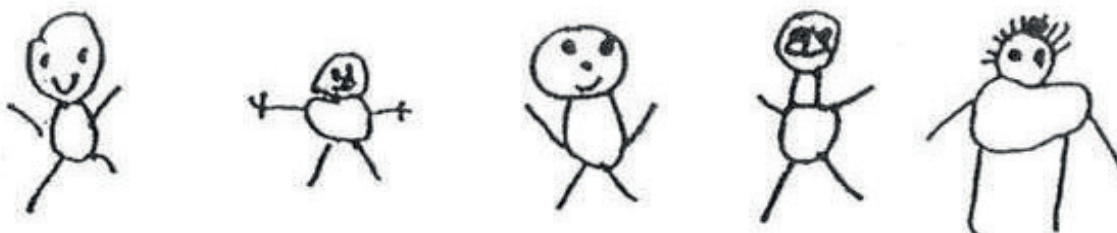
L'idée, à travers ce premier article et les actions qui suivront durant l'année, n'est pas de culpabiliser les familles, mais bel et bien d'informer, de prévenir et surtout de proposer des pistes et alternatives pour limiter l'usage de ces appareils dans le quotidien des enfants.

Comme le dit l'adage populaire, il y a un âge pour tout ! Les scientifiques préconisent actuellement d'éviter l'utilisation des écrans chez les enfants de moins de 3 ans. Cette limite correspond au développement biologique des capacités de l'enfant à distinguer la réalité de l'imaginaire.

De nombreuses études démontrent les impacts négatifs générés par les écrans sur le développement physique et cognitif des petits et la diminution de leurs capacités, notamment celle de dessiner, imaginer et créer, comme le démontre l'illustration suivante.



Dessins d'enfants de 5 à 6 ans exposés à moins
de une heure de télévision par jour.



Dessins d'enfants de 5 à 6 ans exposés à plus
de trois heures de télévision par jour.

Source : figuro 2, TV-Lobotomio, P. 136, M. Desmurgot, d'après Winterstern P. et al. « Medienkonsum und passivrauchen bei vorschulkindern »

Force est de constater que les écrans ont pris une grande place dans nos vies d'adultes et que leur utilisation est banalisée. Par gain de temps et de paix, l'enfant se voit souvent proposer un écran pour le tenir tranquille et l'occuper. C'est une option qui devrait toutefois rester exceptionnelle.

En effet, les lumières bleues émises par les écrans génèrent une très grande fatigue oculaire et diminuent la motricité des yeux. Les stimuli générés par le rayonnement des écrans nuisent au repos car ils inhibent la sécrétion de l'hormone du sommeil, la mélatonine. L'endormissement est alors plus compliqué et le cycle du sommeil perturbé. Les réveils nocturnes peuvent être plus fréquents engendrant, par effet de cascade, un ralentissement du développement, des difficultés de concentration, de l'irritabilité, voire de l'angoisse.

Face à un écran, l'enfant est inactif et cesse de développer sa réflexion, sa créativité et sa capacité à entrer en relation avec son entourage. Cadrer l'utilisation des écrans dès le plus jeune âge, en évitant au maximum leur utilisation avant 3 ans, permet ainsi de prendre tout de suite de bonnes habitudes pour préserver leur développement et leur santé.

En effet, rien ne vaut la stimulation et le développement de leur créativité, à travers leurs cinq sens. L'expérimentation par le jeu, le bricolage, la cuisine, la lecture ou la construction d'un monde imaginaire sont, par exemple, autant de supports favorisant l'éveil et la curiosité des petits.

Afin de traiter cette thématique plus largement et d'y apporter des solutions ludiques et inspirantes, l'administration communale s'est entourée de la Fondation Communale de la Petite Enfance, de la troupe de théâtre lesArts, ainsi que divers services institutionnels de l'enfance. Durant toute l'année, des ateliers et moments d'échange sur ce sujet vous seront proposés afin de permettre aux petits de la commune de grandir dans les meilleures conditions possibles.

Le mercredi 16 février de 15h à 19h, nous vous invitons à une permanence : **Illumine ta vie sans écrans**. Venez rencontrer des professionnels de la petite enfance pour leur faire part de vos idées, vos questions, vos suggestions, vos craintes, vos projets sur ce sujet. Vos apports sont précieux.

Pour la suite des festivités, vous pouvez déjà réserver la soirée du 7 juin, date à laquelle nous proposerons un théâtre Forum pour les parents et grands-parents. Cet événement marquera le démarrage de l'opération **10 jours sans écran, un défi collectif prévu du 7 au 16 juin 2022**.

Enfin, pour tout le reste, n'hésitez pas à consulter régulièrement le calendrier des événements sur le site Internet de la commune et participez joyeusement à cette programmation en nous proposant vos idées. Ensemble, on va toujours plus loin !

Et si vous avez envie de nous contacter directement pour enrichir le débat, n'hésitez pas à nous contacter via : o.curtetlach@grand-saconnex.ch.

Celles et ceux qui souhaitent en savoir plus :



Concertation – Atelier Vision

Le Grand-Saconnex en transition – Synthèse de l'atelier Vision du 6 novembre et annonces des ateliers de quartier.

Le Grand-Saconnex a engagé la révision de ses planifications directrices qui fixent les grandes orientations d'aménagement portant sur son territoire communal. Ces documents (plan directeur communal, plan directeur des chemins pour piétons et plan directeur communal des énergies) assurent la cohérence entre les différentes politiques communales ainsi que le dialogue entre les acteurs publics et privés. Ils informent aussi les habitants, les communes voisines et le canton des intentions de la commune qui s'engage résolument sur le chemin de la transition écologique et solidaire.

Afin d'associer les habitants aux réflexions sur le territoire, **un atelier participatif** s'est déroulé le samedi 6 novembre 2021 en présence d'une cinquantaine de participants, tous habitants de la commune. Répartis en groupe, les participants ont, dans un premier temps, relevé les points d'intérêt et les points d'attention du territoire communal. Dans un deuxième temps, ils ont imaginé comment vivre dans la commune à l'horizon 2050. Cet horizon temporel cristallise plusieurs des objectifs majeurs de la transition écologique, dont celui d'atteindre la neutralité carbone. En 2050, les rares émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine devront donc être compensées. Pour atteindre cet objectif, la marche à franchir est considérable ! En effet, il s'agit de diviser par dix nos émissions de gaz à effet de serre, de questionner notre lien à la nature, de revoir nos habitudes alimentaires, nos habitudes de mobilité, soit nos modes de consommation. La transition écologique et solidaire implique de changer bon nombre de nos pratiques quotidiennes et d'organiser le territoire différemment.

Les participants à l'atelier ont donc d'abord identifié **les points forts de la commune** et les éléments qui pourraient être améliorés. L'esprit villageois ainsi que la diversité des services, le patrimoine naturel et la proximité des grandes centralités commerciales du canton ont été identifiés comme des atouts. Il s'agit de les préserver, voire de les renforcer. La maîtrise de la densification du territoire, la réduction des nuisances, le renforcement des liens intergénérationnels, l'amélioration des réseaux de mobilités douces (piétons, vélo et autres modes doux) ont fait l'objet d'un large consensus.

Après que la plus jeune représentante de l'assemblée a coupé le ruban qui séparait symboliquement le présent du futur, les participants ont projeté leur **vision du territoire idéal**, à l'horizon 2050. Plusieurs des rêves ont convergé dans la même direction. La santé et la nature en ville sont les deux thématiques les plus discutées. Il est acquis pour les participants que les différents types de pollution (pollution de l'air, pollution de l'eau, bruit) devraient être maîtrisés et que les espaces et les infrastructures publics devraient être accessibles par toutes et tous, à tous âges. Afin de renforcer la nature en ville et de pouvoir bénéficier des services qu'elle peut rendre aux humains (fraîcheur, bien-être, alimentation, etc.), l'eau devrait reprendre une place plus importante et la végétation remplacer une partie des surfaces bétonnées. La **notion de ville inclusive**, l'alimentation ou encore la mutualisation des biens et des services sont également discutés. Ainsi, il est souhaité qu'à l'horizon 2050 les lieux de rencontres multigénérationnelles soient plus nombreux, que les lieux de production alimentaire soient plus diversifiés (potagers urbains, ferme urbaine, centre agricole pédagogique, marché, etc.) et que la consommation de ressources et la production de déchets soient minimisées par la mutualisation (mobilité partagée, politique zéro déchet, vrac, troc, bibliothèque d'objets).

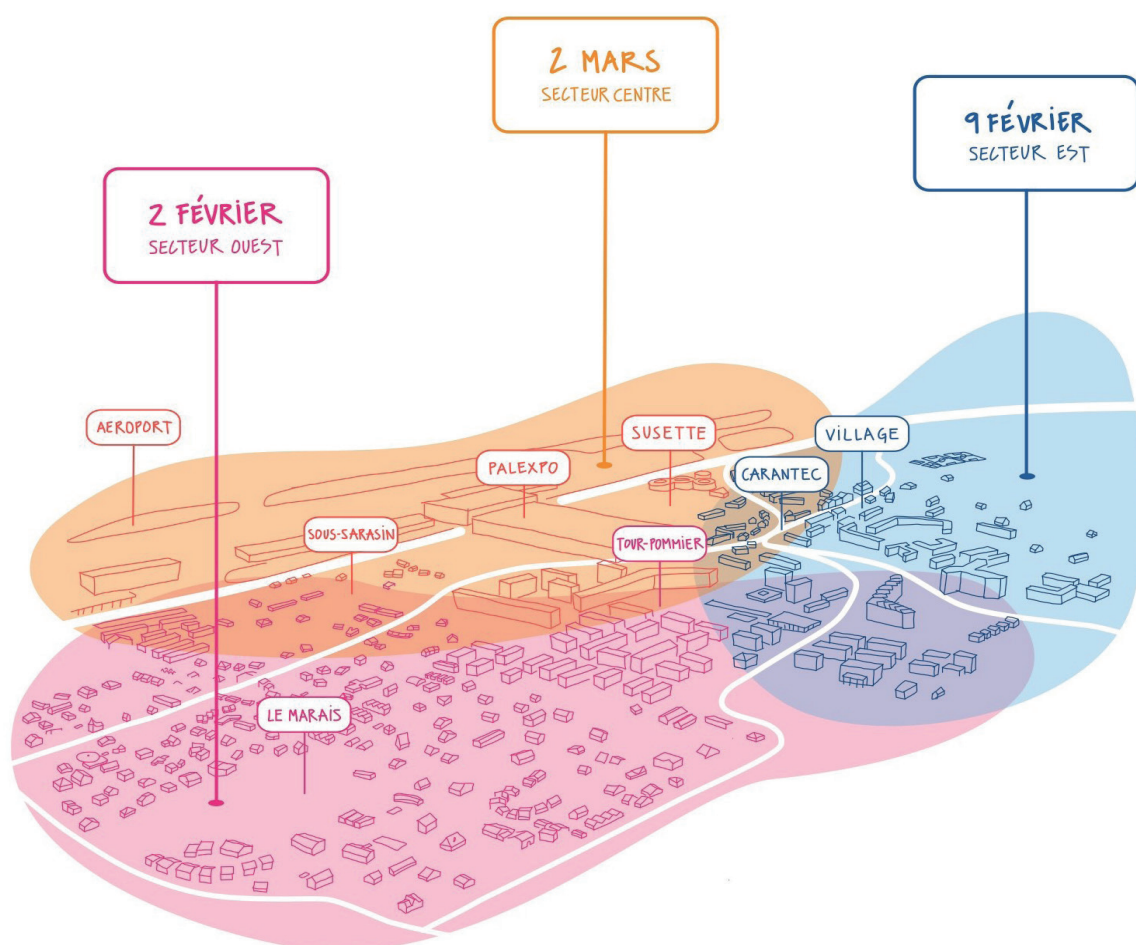
L'atelier Vision du 6 novembre a permis de broser les principaux enjeux du développement de territoire en regard des différents modes de vie et des attentes de chacun. Mais comment se traduisent ces orientations et ces préoccupations sur le territoire ? Pour répondre à cette question, il faut se pencher de manière plus précise sur les quartiers.

Trois ateliers participatifs se focalisant chacun sur des périmètres différents (voir plan ci-dessous) se dérouleront les mercredis 2 et 9 février, ainsi que le mercredi 2 mars 2022, de 18h à 21h. Ceux-ci seront l'occasion de discuter des aménagements nécessaires dans les quartiers, à l'aune de la transition écologique et solidaire. Inscrivez-vous dès le 3 janvier 2022 afin de prendre part aux réflexions sur votre quartier de demain !

- Secteur Ouest – mercredi 2 février, 18h – 21h (lieu à définir)
- Secteur Est – mercredi 9 février, 18h – 21h (salle des Délices)
- Secteur Centre – mercredi 2 mars, 18h – 21h (salle des Délices)

Ce moment d'échange est ouvert à tous. Cet événement sera adapté aux recommandations sanitaires liées au Covid-19. Pour s'inscrire, il vous suffit de nous envoyer un courriel en indiquant le secteur auquel vous souhaitez participer, votre âge, adresse et numéro de téléphone, à manifestations@grand-saconnex.ch, ou de contacter la mairie au 022 920 99 00.

Afin de permettre au plus grand nombre de participer en toute tranquillité, la commune propose d'organiser une garde d'enfant (3 à 11 ans). Veuillez nous indiquer lors de votre inscription si vous souhaitez bénéficier de ce service.



LES ATELIERS DU MERCREDI
DE 18h00 À 21h00

Mon pacte climat

Cher lecteur, chère lectrice,

Joyeuse année 2022 ! Qu'elle te soit aussi douce et chaleureuse que ma douce laine ! Moi, je suis le Roux du Valais, ou Walliser Landschaf en outre-Sarine. Je suis une race de mouton suisse.

Dis-moi, as-tu suivi la COP26 ? As-tu pris le temps de lire les conclusions de cette grande rencontre ? Et si oui, qu'en penses-tu ? Moi, j'attends de voir les actions issues de ces belles paroles. Oui, je sais, je m'impatiente... et il y a de quoi tout de même ! Entre-temps, je voudrais te raconter de belles histoires d'actions de développement durable qui se font déjà tout près de chez toi : celle de la fondation ProSpecieRara et celle du label Cité de l'Énergie de ta commune.



ProSpecieRara

Depuis 1982, cette fondation suisse vise à « protéger les plantes cultivées et les animaux de rentes menacés de disparition ». Je t'en parle car je voudrais commencer l'année avec de bonnes nouvelles et plébisciter les actions locales en faveur de l'environnement. Au milieu des années 1980, le Roux valaisan frôlait l'extinction. C'est grâce au travail de ProSpecieRara que ma race a survécu. Cette fondation de plus de 4'000 conservateurs, a déjà sauvé 32 races animales et détient un patrimoine de 4'700 variétés végétales. Est-ce que tu visualises le travail, bénévole en plus, derrière ce succès ? Merci à la fondation suisse ProSpecieRara.

De retour en effectif suffisant, j'ai rapidement rendu plusieurs services. Je suis prisé pour ma viande maigre qui rappelle celle du gibier, pour ma laine rustique idéale pour les coussins. Mon régime frugal est à l'origine de ma nouvelle carrière d'éco-mouton. On me loue pour tondre le gazon, sans bruit et de la manière la plus écologique qu'il soit : brouter ! C'est l'éco-pâturage que ta commune pratique aussi.

Cité de l'Énergie « Gold »

En parlant de ta commune du Grand Saconnex, sais-tu qu'elle jouit de la distinction Cité de l'Énergie Gold ? Cité de l'Énergie est un label créé en 1991 par le Conseil fédéral à travers son programme SuisseEnergie. Il est décerné aux collectivités qui se démarquent par la mise en place d'une politique et d'une stratégie de développement durable, ainsi que des actions qui démontrent cette volonté. Concrètement, une commission indépendante opère une évaluation et une notation rigoureuses. Elle évalue plusieurs paramètres tels que : l'économie d'énergie, la réduction des émissions de CO₂, le taux de mobilité douce, la mise en conformité des bâtiments, la sensibilisation, la gestion des déchets, la communication, etc. Un résultat qui dépasse les 75% donne la mention « Gold ». Pour info, il y a 390 cités de l'Énergie en Suisse dont 75 Gold. Et le Grand-Saconnex fait partie des pionniers.

Face à l'ampleur de ce qui doit se mettre en place pour sauver la planète et les espèces qui l'habitent, la logique serait d'attendre d'abord de grandes actions ou celles des autres. C'est légitime. Mais il y a aussi l'approche du colibri qui séduit beaucoup. Je t'invite à lire sur Internet la légende du colibri racontée par Pierre Rabhi ! Et aussi ce petit rapport de notre partenaire SIG en page 15.

Quiz :

- 1- A quelle échelle agit le colibri ?
- 2- Où se trouve l'antenne ProSpecieRara près d'ici ?

Réponses dans le numéro suivant !

Le pacte climat et ma commune

Depuis 2015, la commune du Grand-Saconnex s'est engagée auprès du Programme éco21 et depuis 2021 au plan d'accompagnement éco21-Collectivités avec pour objectifs de consolider les jalons de sa politique énergie/climat et de participer à l'atteinte des objectifs du canton dans la direction d'une société « neutre » en carbone à l'horizon 2050.

Le fruit de cet accompagnement et des efforts fournis par la commune durant l'année 2021 est la réalisation d'un plan d'actions quinquennal comportant cinq axes stratégiques. L'un d'eux cherche à encourager un usage rationnel de l'énergie et des ressources auprès des acteurs du territoire. Ainsi, la commune devient un acteur relai de la transition écologique auprès de ses administrés en faisant la promotion et en soutenant financièrement trois opérations à destination des ménages et des entreprises. Cette démarche de sensibilisation est porteuse d'enjeux essentiels en termes d'évolution des comportements et de la mise en capacité de tout un chacun à devenir acteur de cette transition.

Les actions réalisées dans le cadre de ce partenariat

Opération « Efficience PME »	Opération « éco-logement »	Opération « Visite Villa »
<i>Un diagnostic sur site pour aider les entreprises à moins consommer</i>	<i>Une visite à domicile pour aider les ménages à mieux et moins consommer</i>	<i>Un diagnostic à domicile pour aider les propriétaires à mieux et moins consommer</i>
Du 1 ^{er} au 30 novembre 2021	En octobre 2021	Démarrage novembre 2021
Les très petites entreprises (TPE) de tous secteurs d'activité ont été invitées à profiter de l'opération « Efficience PME », menée par SIG-éco21 et soutenue par la commune du Grand-Saconnex.	L'opération a été réalisée dans les bâtiments de la Fondation communale du Grand-Saconnex pour le logement.	Vous pouvez encore vous inscrire ! <i>C'est gratuit !</i>
Objectif : aider les TPE à réduire durablement leur consommation d'énergie et leur facture. Concrètement : -Une visite gratuite de spécialistes SIG-éco21. -Un diagnostic énergétique et de gestion des déchets. -Un plan d'action personnalisé détaillant les potentiels d'économies d'énergie et de réduction des déchets. -Un soutien financier pour réaliser des actions de performance énergétique et bénéficier d'aides financières. Il en découle plus de confort, la valorisation des installations et des économies des factures d'énergie.	Les opérations « éco-logement » consistent à mettre à disposition des genevois un ensemble « d'outils » et de conseils permettant la réduction de leur consommation d'électricité, de chauffage et de leurs émissions de CO ₂ , ainsi que la réduction de leur production de déchets.	Une visite villa c'est : -Une analyse des installations, identification des potentiels d'économie d'énergie dans le lieu d'habitation. -Des renseignements sur les solutions à disposition. -La fourniture et l'installation de matériel efficient, en remplacement de l'existant. -Une discussion sur l'optimisation et le tri des déchets.
34 entreprises ont bénéficié de la visite et 35% d'entre elles ont réalisé ou sont sur le point de mettre en œuvre une action de performance énergétique. Nous vous invitons à lire le rapport bilan « Efficience PME » sur le site www.grand-saconnex.ch Les entreprises souhaitant changer ou optimiser leurs installations sont invitées à contacter SIG-éco21		SIG-éco21 et l'Office cantonal de l'énergie (OCEN) proposent une solution personnalisée aux résidents et propriétaires de villas
Votre commune est en action, soutenez-la en participant à ces actions offertes !		



Dans mon quartier

Près de chez vous est la rubrique qui vous permet de découvrir ou redécouvrir les sociétés communales du Grand-Saconnex. Nous vous présentons dans ce numéro l'association des Amis du Four à Pain Saconnésien.

L'Association des Amis du Four à Pain Saconnésien fêtera ses 25 ans en 2022. Elle est née lors de la réhabilitation de la Ferme Sarasin. Quelques habitants, sous l'initiative et l'impulsion de Monsieur et Madame Chevassus ont créé, grâce à la compréhension et à l'appui des autorités communales, une association des « Amis du Four à Pain Saconnésien ». Le but visé par la création d'une telle association était d'organiser des fêtes et des rencontres autour du pain, afin de resserrer les liens et de créer un esprit de fraternité entre les habitants de la commune du Grand-Saconnex. De plus, l'intérêt pédagogique en faveur des jeunes que constituait un tel projet était évident.



Matinée tresse des enfants



Association des Amis du Four à Pain Saconnésien

Président
M. Denis Jorand

info@fourapain.ch
www.fourapain.ch



C'est ainsi que le 28 avril 1997, l'Association des Amis du Four à Pain Saconnésien tenait son assemblée générale constitutive avec la présence *in corpore* du Conseil administratif, de plusieurs membres du Conseil municipal et de présidents de sociétés.

Depuis cette date jusqu'en janvier 2020, des manifestations et des cours pour les adultes ont été organisés régulièrement. En 2019, l'association a reçu le Mérite saconnésien pour toutes les activités proposées à la population.

Ces activités ont été mises en suspens avec la pandémie mais, malgré celle-ci, le comité est resté actif en proposant plusieurs fois à ses membres des ventes à l'emporter de pains et de saucissons briochés.

Si les conditions sanitaires le permettent, pour le 1^{er} semestre 2022, nous vous proposerons une reprise d'activités selon les dates proposées ci-dessous (une priorité sera donnée aux personnes déjà inscrites en 2020 et dont les cours ont dû être annulés).

Le Pass Sanitaire et/ou le port du masque sera exigé pour la participation aux cours.

Cours :

Mercredi 2 mars et jeudi 3 mars

Pain multicéréale et Cuchaule

Mercredi 9 mars et jeudi 10 mars

Pain mi-blanc et Gougelpopf

Mercredi 16 mars

Pain couronne et Nid d'abeilles

Les cours ont lieu à la Ferme Sarasin à 18h30. Une collation est servie pendant le cours.

Le prix est de CHF 15.- pour les membres et de CHF 30.- pour les non-membres.

L'inscription se fait sur la rubrique cours de notre site Internet www.fourapain.ch



Manifestations :

Samedi 29 janvier 2022 de 8h30 à 11h30 : vente de saucissons briochés sur commande, avant le 20 janvier, de pains et de tresses.

Saucissons briochés 3 grandeurs à choix : petits, moyens et grands (commande à l'adresse mail info@fourapain.ch en précisant le nombre et la grandeur ainsi que vos nom et prénom).

Samedi 28 mai : *Fête du pain*

Pour devenir membres et pour soutenir notre association, payez une cotisation annuelle par personne de CHF 20.- à l'IBAN suivant : CH74 0900 0000 8531 0692 7.

Le comité

Vœux à la population 2022

En raison de la situation sanitaire, le Conseil administratif a décidé de reporter la traditionnelle cérémonie des Vœux à la population et du Mérite saconnésien au vendredi 8 avril 2022.

Nous vous invitons à vous renseigner sur le site www.grand-saconnex.ch

2022

Conseil municipal

Séance du 13 décembre 2021

Décisions du Conseil municipal :

Le Conseil municipal a accepté les délibérations suivantes :

- ouverture d'un crédit d'étude de CHF 184'000.- destiné à la réalisation du projet de la promenade de la Paix – secteur du parc du Château-Pictet, acceptée par 23 oui, soit à l'unanimité des membres présents ;
- ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2021 de CHF 3'000'000.- relatif à des amortissements complémentaires du patrimoine administratif, acceptée par 23 oui, soit à l'unanimité des membres présents ;
- ouverture d'un crédit complémentaire de CHF 3'479.16.- pour l'aménagement et l'adaptation du chemin du Pommier (travaux d'équipements) en lien au plan localisé de quartier PLQ 29857 « Trèfle », tronçon situé entre la route de Ferney et la route des Morillons, acceptée par 23 oui, soit à l'unanimité des membres présents ;
- révision du Statut du personnel, acceptée par 16 oui, 7 non et 0 abstention.

Il a également adopté :

- la motion du PS et des Verts « Des règles pour l'organisation de la présidence des bureaux de vote en ville du Grand-Saconnex, acceptée par 17 oui, 6 non et 0 abstention ;
- la motion orale de Mme GIROD « Etudier un couvert sur la promenade Rivoire », acceptée par 15 oui, 6 non et 2 abstentions ;
- le calendrier du 1^{er} semestre 2022, accepté par 20 oui, 2 non et 1 abstention.



adresses utiles

**Grand
Saconnex**
informations

Mairie : administration, finances

Route de Colovrex 18 - CP 127

1218 Le Grand-Saconnex

Tél. 022 920 99 00

Fax 022 920 99 01

info@grand-saconnex.ch

www.grand-saconnex.ch

Heures d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h,
vendredi de 7h à 16h (sans interruption)

Service aménagement, travaux publics et énergie, et service des bâtiments et des équipements publics

Route de Colovrex 20

Tél. 022 920 99 00

Fax 022 920 99 02

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h à 11h30

Service des parcs et service de la voirie

Centre de voirie, horticole et de secours

Impasse Colombelle 12

Tél. 022 920 97 20

Service de l'action sociale et communautaire

Route de Colovrex 20

Tél. 022 920 99 00

Correspondants de nuit

Chemin du Pommier 7

Tél. 0800 1218 00

correspondants@grand-saconnex.ch

Ferme Pommier

Chemin du Pommier 7

Tél. 079 683 60 95

ferme.pommier@grand-saconnex.ch

Police municipale

Tél. 0800 1218 18

Fax 022 929 70 77

info@grand-saconnex.ch

Contrôleurs du stationnement

Chemin Edouard-Sarasin 47

Tél. 022 929 70 70

Gendarmerie - poste de Blandonnet

Tél. 022 427 62 10

Foyer de jour

Maison de Saconnay

L'Ancienne-Route 72

Tél. 022 920 05 01

Fax 022 920 98 72

info@foyer-maison-de-saconnay.ch

Heures d'ouverture :

lundi-samedi : de 9h à 17h

Arrondissement de l'Etat civil Rive droite du lac

Mairie de Pregny-Chambésy

Route de Pregny 47 - 1292 Chambésy

Tél. 022 758 03 20

Fax 022 758 03 22

Heures d'ouverture :

lundi-mardi-jeudi-vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
mercredi de 8h à 16h

Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD)

Rue Sonnex 3 - 5

Tél. 022 420 26 40

En cas d'urgence Tél. 022 420 20 00

Centre d'action sociale (CAS)

Rue Sonnex 3 - 5

Tél. 022 420 39 90

cas-grand-saconnex@hospicegeneral.ch

Paroisse des 5 communes (protestante)

Chapelle des Crêts

Chemin des Crêts-de-Pregny 9

Andreas Fuog, pasteur

Tél. 022 788 30 84

Paroisse catholique

Eglise Saint-Hippolyte

Chemin Auguste-Vilbert

Secrétariat : route de Ferney 165

Tél. 022 798 80 86 - grand-saconnex@cath-ge.ch



agenda

janvier 2022

vendredi 7 janvier

Les rencontres du Conseil administratif

Mairie du Grand-Saconnex de 12h à 14h
Ouvert à tous les Saconnésiens, sans rendez-vous

Marché Authentique de Saconnay

EXCEPTIONNELLEMENT à la Ferme Pommier
Chemin du Pommier 7, de 15h à 21h
Thème : Galette des Rois - Musique : Disc Jockey (DJ)
Restauration: Crêpes et Fondue
Organisation :
MAdS - association du Marché Authentique de Saconnay
www.facebook.com/marchedesaconnay

samedi 8 janvier

Match de basket LNA

Salle du Pommier à 17h30
Les Lions de Genève vs Fribourg Olympic
Certificat Covid et carte d'identité exigés dès 16 ans
Organisation : Les Lions de Genève
(www.lionsdegeneve.ch)

lundi 10 janvier

Levée des sapins de Noël

Les sapins doivent être déposés la veille sur le trottoir ou à l'emplacement habituel de levée des ordures ménagères.

mercredi 12 janvier **a n n u l é**

Des enfants aux aînés Patinage, loto, jeux

Parc du Château-Pictet, patinoire
Organisation : administration communale

vendredi 14 janvier

Une tête de nuage

Salle des Délices à 20h
Avec Myriam Sintado et Pierre-Philippe Devaux
Certificat Covid et carte d'identité exigés dès 16 ans
Plus de détails sur www.coupdechapeau.fr
Organisation : Paroisse des 5 communes

lundi 17 janvier

Conseil municipal

Salle communale des Délices à 20h
En public et en streaming sur www.grand-saconnex.ch
Entrée libre avec certificat Covid et carte d'identité exigés dès 16 ans.

mardi 18 janvier

Unité mobile de vaccination contre le Covid-19

Salle des Délices du mardi 18 au samedi 22 janvier
Plus de détails sur www.grand-saconnex.ch
Organisation : administration communale

mercredi 19 janvier

Match de basket LNA

Salle du Pommier à 19h30
Les Lions de Genève vs BC Boncourt
Certificat Covid et carte d'identité exigés dès 16 ans
Organisation : Les Lions de Genève

samedi 22 janvier **a n n u l é**

Disco sur glace

Parc du Château-Pictet, patinoire
Organisation : administration communale

samedi 29 janvier

Les Amis du Four à Pain

Ferme Sarasin de 8h30 à 11h30
Vente de pain, tresse et saucisson briochés
(voir détails en page 21 du journal communal n°137)

mercredi 2 février

Festival Antigél Bédouine (Sy - US)

Salle communale des Délices à 20h30
Ouverture des portes à 19h30
Plus de détails sur www.antigel.ch
Organisation : administration communale

En raison de la crise sanitaire, les événements annoncés sont susceptibles d'être reportés ou annulés. Nous vous invitons à consulter notre site www.grand-saconnex.ch afin de suivre l'évolution de la situation.